

Lettre d'information de la SFES #135 - Février 2013

Si vous disposez d'informations qui mériteraient de se trouver dans ces lignes n'hésitez pas à nous les communiquer : troglo21@yahoo.fr

--- SFES ---

CONGRES SFES 2013

Le congrès SFES 2013 se déroulera à Ribérac (Drodogne) du 5 au 7 octobre 2013.
Plus d'information prochainement dans la lettre et sur le site internet de la SFES:
www.souterrains.eu

SUBTERRANEA

Le numéro de Décembre 2012 du bulletin trimestriel de la SFES est paru. Au sommaire:

Editorial - L. Stevens - p.101

Diagnostic géotechnique d'une cavité à Audeville (Loiret) - J.L. Camuset - p.102

Souterrains-refuges de Chemillé-sur-Indrois, Manthelan et Reignac-sur-Indre - G. Cordier - p.112

Découverte d'une galerie drainante souterraine romaine à Béziers (34). - R. Haurillon (INRAP) - p.115

Les tunnels dans l'antiquité... ou de l'ombre à la lumière - J.C. Litaudon - p.124

Fort de Tayac – Une citerne désobstruée. - F. Malaure -p.132

Ce numéro peut être commandé au prix de 8 euros + 3,00 € de frais de port auprès de Monsieur Marcel Barbotte

5, Petite Rue

76220 BEAUVOIR EN LYONS

[marcel.barbotte\[at\]wanadoo.fr](mailto:marcel.barbotte[at]wanadoo.fr)

Joindre le chèque (à l'ordre de la SFES) à la commande

--- PUBLICATIONS ---

CLUZEAUX ET SOUTERRAINS DU PERIGORD Tome 1
par S. Avrilleau

En 1975, S. Avrilleau éditait son premier tome des Cluzeaux et souterrains du Périgord dédié au Bergeracois. Après une réédition en deux tomes en 1994 et 2004, il revient avec une nouvelle édition augmentée de son tome en un seul volume (461p.) A noter, entre autres, les cluzeaux de falaise apparus à la suite de la rupture d'un barrage et à nouveau noyés depuis !

CAPPADOCIA - SCHEDE DEI SITI SOTTERRANEI / RECORDS OF THE UNDERGROUND SITES

(bilingue Italien / Anglais)

Cet ouvrage regroupe des données inédites (cartes, plans, photographies, analyses géologiques, catalogues, sources bibliographiques...) réunies lors des études archéologiques majeures menées ces vingt dernières années sur nombre d'importantes structures souterraines localisées dans les six districts qui composent la Cappadoce historique, ceux d'Aksaray, de Kayseri, de Kirsehir, de Nevsehir, de Nigde et d'Yozgat. A côté de données synthétiques (noms, localisation, planimétries), chacune des 40 monographies comprend un itinéraire d'accès, une description du souterrain avec les plans ou schémas

correspondants, une analyse de son organisation et des éléments historiques le concernant, ainsi qu'une bibliographie.

En collaboration notamment avec nos collègues J. et L. Triolet.

British Archaeological Reports (BAR) S2413, sous la direction de Roberto Bixio, publié par Archaeopress, Oxford, 2012, cartes, plans, schémas et photos, 278 p. ISBN 9781407310114

SOK MEDEDELINGEN

La revue de Janvier 2013 de nos collègues hollandais SOK MEdedeling vient de paraître.

Au sommaire:

K. Amendt: Onderzoek naar de ontginning van een groeve: vier groepen ontginningmethoden [Traduction libre Enquête sur les méthodes de creusement d'une carrière]

J. Silvertant: Romeinse bausteenwinning en het gebruik van mergelsteen in Zuid-Limburg [traduction libre: la pierre à bâtir comaine et l'emploi du tuffeau dans le sud limbourg]

Plus de renseignement : www.sok.nl

--- CONGRES - SYMPOSIUM ---

SUBTERRANEA BRITANNICA - Spring meeting le 20 Avril à Londres - renseignements:
<http://www.subbrit.org.uk/events/spring-meeting-2013>

IES SYMPOSIUM 2013 à Reichelsheim/Odenwald du 9 au 11 mai 2013 - renseignement:
<http://www.bergbau-odenwald.de/>

16th INTERNATIONAL CONGRESS OF SPELEOLOGY à Brno (Tchéquie) du 21 au 28
Juillet 2013 - Session sur les cavités artificielle Renseignements:
<http://www.speleo2013.com/>

CONGRES SFES à Ribérac (Dordogne) du 5 au 7 octobre 2013

--- INTERNET ---

A GAZA, L'INDISPENSABLE ÉCONOMIE DES TUNNELS DE CONTREBANDE

Le monde a publié un portfolio très intéressant (14 illustrations commentées) sur le rôle des tunnels de contrebande entre l'Egypte et la bande Gaza.

http://www.lemonde.fr/afrique/portfolio/2013/02/14/a-gaza-l-indispensable-economie-des-tunnels-de-contrebande_1832812_3212.html

--- PETITION ---

PARIS: IL FAUT SAUVER LES CARRIERES MEDIEVALES SOUS LA DERNIERE FERME

Dans le 14ème arrondissement de Paris, au 26-30 rue de la Tombe-Issoire, subsiste la dernière ferme de Paris qu'un promoteur veut défigurer en y construisant un immeuble de standing et ce, au mépris de l'Histoire. En effet, sous cette ferme, des carrières médiévales classées et préservées jusqu'à présent sont dans un bel état et démontrent le génie des bâtisseurs dans le respect de l'environnement d'alors.

Un collectif a demandé des travaux de restauration réelle des carrières, dans le respect du

patrimoine classé. Près de douze fois, la justice a annulé les différentes autorisations d'urbanisme non respectueuses des exigences de conservation du sous-sol classé et aboutissant à un «déclassement du monument historique».

Les services du Ministère de la Culture ont fait appel de la dernière décision du Tribunal administratif de Paris et ont parallèlement donné, le 21 décembre 2012 (!) une autorisation de travaux au promoteur avant même que la justice ne puisse dire droit... d'autant que l'appel ne suspendait pas l'annulation qui reste acquise. Que signifie cette précipitation?

Pour quelles véritables raisons, la dernière ferme de Paris ne pourrait pas offrir à voir et à apprécier le patrimoine classé (aqueduc gallo-romain entre autres) et le reste de ruralité de Paris cependant qu'il est fait la promotion de nouvelles fermes urbaines à créer?

Ni l'histoire, ni l'environnement, ni la volonté politique de promotion de ces nouvelles fermes ne peuvent tenir face au contournement, par des services ministériels dédiés, et du respect des monuments classés et de la justice.

Pour signer la pétition:

https://secure.avaaz.org/fr/petition/PARIS_il_faut_sauver_les_carrieres_medievales_sous_la_derniere_ferme/share/

--- DANS LA PRESSE ---

FIN DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

15/01/2013

Mirebeau, construit sur une colline de tuffeau, recèle un important patrimoine souterrain. Une nouvelle découverte troglodytique vient d'être faite la fin du mois de novembre. En effet, lors de travaux de terrassement effectués sur le site de l'Aumônerie anciennement nommée « les caves de l'enfer », une pelleteuse a mis au jour deux cavités situées entre 4 et 6 mètres de profondeur qui n'avaient pas été repérées par les sondages effectués « tous les 30 mètres » préalablement.

Le Service Régionale de l'Archéologie (SRA) de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) a arrêté les travaux pour effectuer un sondage archéologique placé sous la responsabilité de Daniel Vivier, accompagné par l'association mirebalaise « Les Troglodytes ».

Ainsi au mois de décembre, une dizaine de bénévoles a réalisé 10 jours entiers de fouilles notamment dans l'une des cavités creusées dans le tuffeau qui s'est révélée être un site d'habitat semi - troglodytique.

Les fouilles ont ainsi permis de découvrir dans ce site d'habitat semi-troglodytique, trois salles voûtées avec de nombreux aménagements, cheminée, niches et silos, couchette près de la cheminée, une salle d'accès voûtée surmontée de murs et semi-enterrée, deux fours et deux silos de stockage latéraux avec feuillure. Ce site pourrait dater de la fin du Moyen Âge (XIIIe -XVe siècle) comme devrait le confirmer, l'analyse des tessons de céramiques trouvés sur place. « Il pouvait être habité par une famille élargie » précise Daniel Vivier reconnu pour ses nombreuses fouilles de sites souterrains et médiévaux notamment à Varennes sur le site de Luché avec les Troglodytes. Une présentation publique devrait avoir lieu prochainement avec la municipalité afin de faire état du résultat des fouilles de ce site patrimoine enfoui désormais comblé et rebouché.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/communes/Mirebeau/n/Contenus/Articles/2013/01/15/Fin-des-fouilles-archeologiques>

LE COTEAU GLISSE : QUATRE HABITANTS EVACUES
Loir-et-Cher - Les Roches-l'Évêque -
11/02/2013 05:38

Hier matin, un couple des Roches-l'Évêque a contacté les secours. Depuis la veille, le coteau tombait doucement mais sûrement dans leur cour.

Aux Roches-l'Évêque, commune construite à flanc et dans le coteau, entre Vendôme et Montoire, les fortes précipitations commencent à poser de sacrés soucis. Depuis samedi soir, Grande-rue, le coteau s'effondre dans la cour de la maison d'un couple. « Ça a commencé hier (samedi, NDLR), j'ai appelé les pompiers pour leur signaler et afin qu'ils puissent contrôler la situation », détaille Thierry Chabrier, propriétaire avec sa femme.

Hier matin, après une première inspection, ces derniers se voyaient autoriser à rester dans leur maison, uniquement dans la partie troglodytique. « Toute la nuit, il y a eu des pierres et de la terre qui sont tombées. » Les sapeurs-pompiers de Montoire et de Vendôme présents sur place estimaient à 10 m³ la quantité de terre déjà tombée. « Mais le pire, c'est qu'il va en tomber trois fois plus. », avançait Thierry Chabrier. L'eau s'est en effet infiltrée entre la couche de terre et la roche et c'est toute la partie terreuse depuis le sommet du coteau qui glisse.

Coteau sécurisé l'an dernier

La pluie n'ayant cessé de la journée hier, les secours sont revenus en milieu d'après-midi, renforcé par la cellule de sauvetage et déblaiement de Blois. La décision est alors tombée : les quatre habitants devaient quitter les lieux, la terre continuant de tomber au plus près de l'habitation.

Un tel événement climatique est quasiment imprévisible. « Sur la commune, certaines zones sont classées en zone rouge. Nous avons déjà eu de petits glissements de terrains cette année mais rien de tel », détaille la maire Jocelyne Pesson. De tels mouvements sont par nature impossibles à prévoir. « C'est ça qui est incroyable, on avait fait sécuriser le coteau et tailler les arbres selon les recommandations, explique Béatrice Chabrier. On pensait avoir tout fait pour éviter ça. » Aucun des habitants de la maison n'a été blessé. Seulement, personne ne savait hier quand est-ce qu'ils pourraient regagner leur logement : il était impossible pour les secours de faire mécaniquement tomber la plaque de terre qui se détache progressivement.

Aziliz Le Berre

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2013/02/11/Le-coteau-glisse-quatre-habitants-evacues-1329914>

ON A EU UN VRAI COUP DE COEUR

Une prise de risques à hauteur de la vue imprenable sur la vallée. Investir une habitation troglodytique, c'est toujours une aventure

Si vous demandez à Michel Delalande, maire de Bourré si c'est un souci de plus pour un élu que d'avoir sur sa commune des habitations troglodytiques, il vous répondra sans une seconde d'hésitation : « Oui, parce qu'on n'est jamais à l'abri d'un accident et qu'il s'agit de propriétés privées dans lesquelles nous n'avons pas à intervenir. »

On compte une bonne soixantaine de caves dans le bourg, pour moitié habitées toute l'année, les autres en résidence secondaire. « Il y a une vingtaine d'années, les gens achetaient, ce n'était pas trop cher. Ils se sont mis à piocher, mais ils n'étaient pas de la

partie! Beaucoup ont revendu à cause des coûts d'aménagement. »

"Elle a ressenti les craquements de la roche"

Kévin Chambaret pourrait en parler mieux que personne. Vingt-cinq jours précisément après l'achat de son logement troglodytique, chemin de la Croix, à Bourré, un effondrement se produisit. « C'était le 29 avril dernier à 19h40. La personne avec qui je vivais à l'époque était dans le logement. Elle a ressenti les craquements de la roche. Au-dessus d'elle 30 tonnes venaient de broyer une habitation à flanc du coteau rocheux, fort heureusement inoccupée à ce moment-là. » Le couple est prié d'abandonner sur-le-champ son 105 m² tout juste acquis. « On l'avait acheté sur un coup de cœur, c'était vraiment un emplacement exceptionnel. » Quatre autres occupants de caves creusées dans ce site de la rue de la Croix se retrouvent aujourd'hui dans la même situation. « Les géologues venus sur place juste après cet effondrement nous ont expliqué ce qui s'était passé. Ils nous ont également dit que dans un avenir plus ou moins proche il faut s'attendre à ce que plus de trois cents tonnes de roches se détachent de ce même front du coteau. »

Les dommages ne sont fort heureusement que matériels, mais les complications administratives considérables. « Nous avons été relogés la première nuit chez des parents, puis dans un gîte communal et deux mois dans un logement au-dessus de la poste, mis à notre disposition par la municipalité. Pour que l'assurance puisse intervenir et nous indemniser, il fallait avant tout que la mairie prenne un arrêté de péril afin que soit reconnu l'état de catastrophe naturelle. » Le 12 octobre 2012, le Journal officiel en donnait publication. « Nous attendons maintenant que l'assurance nomme un expert chargé d'évaluer les dommages. »

En Dates

Derniers éboulements

15 février 2000 : quatre tonnes de pierre tombent sur la maison d'un nonagénaire aux Roches-l'Evêque.

12 février 2001 : un atelier est détruit par un éboulement faubourg Saint-Lubin à Vendôme.

20 mars 2001 : nouvel éboulement aux Roches-l'Evêque, route de Montoire.

Novembre 2003 : le coteau pousse les murs de soutènement, rue du Bourg-Saint-Jean, à Blois.

1er juin 2007 : une coulée de boue emporte le mur de soutènement du Trainefeuille à Saint-Aignan.

17 février 2008 : mouvements de sol dans le coteau du Loir, à Sougé.

2 mai 2010 : la route s'effondre entre Montoire et Artins au Bruet.

Entre mars et juin 2010 : des dizaines de mètres cubes de terre se détachent du coteau au pied du donjon de Montrichard.

16 décembre 2012 : un éboulement causant la mort d'une mère de famille a lieu au lieu-dit « Réclusages », à Montoire.

Entre le 19 novembre 1992 et mars 2001 : l'éboulement le plus important fut celui du coteau de Chaumont-sur-Loire, en plusieurs épisodes.

A Savoir

Diagnostic

Il convient de faire réaliser un diagnostic pour s'assurer de la faisabilité du projet. Le propriétaire doit déposer un permis de construire s'il modifie la façade de sa cave. Le zonage réglementaire de certains PPR fait état des prescriptions en cas de risque de mouvements de terrain, mentionnant notamment l'interdiction de creuser ou d'agrandir des cavités. Ce n'est pas le cas dans toutes les communes disposant d'habitations

troglydiques.

Les maires doivent établir un dossier d'information communal sur les risques majeurs et le tenir à disposition des administrés.

Recensement

6.500 sites

Le recensement du Service Géologique régional fait état en Loir-et-Cher, de près de 4.500 cavités et groupes de cavités, représentant après estimation, entre 5.500 et 6.500 sites sur deux zones principales, les vallées du Loir et du Cher.

Henri Lemaire

31/01/2013

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2013/01/31/On-a-eu-un-vrai-coup-de-coeur>

AVEC L'AIDE DES EXPERTS

31/01/2013

Christophe Leotot, docteur ès géologie, gérant de la société Entre Loire et Coteaux à Restigné en Indre-et-Loire, intervient fréquemment dans la région pour l'expertise, le conseil et le suivi de travaux dans les cavités.

Les effondrements sont-ils fréquents en Loir-et-Cher?

« Pas plus que dans d'autres régions, mais il y a régulièrement des instabilités essentiellement liées à la météo. Ce fut le cas en 2001 après un automne très pluvieux, c'est de nouveau le cas actuellement. Ce phénomène est également lié à la composition de la roche. En vallée du Loir, de la Loire et du Cher, elle est poreuse à 35 %, comme une éponge, et donc sensible à l'érosion et au gel. On sait, par exemple, que l'exposition nord, comme c'est le cas à Bourré et à Montrichard, influe sur la qualité de la roche qui reste plus longtemps chargée d'humidité. »

Y a-t-il plus de sites abandonnés qu'autrefois ?

« C'est surtout l'environnement proche des caves qui n'est pas toujours entretenu, l'abandon des écoulements sur le coteau par exemple. »

Que vous demandent les propriétaires ?

« Ils souhaitent se sécuriser et se rassurer. Autrefois les habitants des caves connaissaient le rocher, ce n'est plus toujours le cas. En revanche, nous remarquons qu'ils s'informent beaucoup plus qu'auparavant. »

Comment procédez-vous ?

« Notre approche est spécifique au métier de géologue, avec l'analyse des bancs rocheux, de la qualité et de l'état des matériaux. Le travail sur ces analyses nous permet de conseiller sur l'aménagement ou sur les confortements envisagés, sur le suivi des sites. Nous intervenons également pour les permis de construire et pour les procédures de périls. »

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Economie-social/n/Contenus/Articles/2013/01/31/Avec-l-aide-des-experts>

" LES AMENAGEMENTS INTERIEURS SONT LIBRES "

31/01/2013

Depuis deux ans Josette Charpentier propose son gîte « Le Troglo panoramique » à la location. Un merveilleux site entièrement aménagé avec vue imprenable sur le barrage de Vallagon en contrebas.

Originaire de Bourré, Josette sait que séjourner dans un logement troglodytique n'est pas ordinaire et que cela demande une manière d'y vivre qui se perd. « Le rocher a fait l'objet d'expertises et a été entièrement sécurisé. En revanche, il faut savoir que la pierre respire. Ici, le taux d'humidité naturel est de l'ordre de 70%. C'est beaucoup et cela oblige à aérer très régulièrement, plus encore lorsqu'on chauffe. »

Comme la plupart des habitations troglodytiques de la vallée, « Le Troglo panoramique » de Josette est constitué d'une entrée élargie, donnant sur une cave à deux niveaux creusée dans la profondeur du tuffeau sur plusieurs centaines de mètres. Le logement est circonscrit à l'entrée, deux chambres, une salle d'eau, une cuisine et une salle de séjour.

Pour aménager cette entrée, les propriétaires étaient tenus de déposer un permis de construire dans la mesure où ils modifiaient la façade d'origine en l'équipant d'une vaste baie vitrée. « C'est la seule obligation qu'ils avaient », précise Michel Delalande, maire de Bourré. « Les aménagements intérieurs sont libres, de la même manière que s'il s'agissait d'un bâtiment ordinaire. »

Préalablement à tout chantier et pour leur sécurité, il est conseillé aux propriétaires d'avoir recours aux services d'un professionnel chargé d'établir un diagnostic de la cave et accessoirement de les guider dans leurs travaux. Pour les biens occupés, même si cela n'est pas rendu obligatoire par un PPR (Plan de prévention des risques), ce diagnostic est fortement recommandé.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2013/01/31/Les-amenagements-interieurs-sont-libres>

CE QUI FAIT LE CHARME DE BLOIS EN FAIT AUSSI LES RISQUES

31/01/2013

Ah, Blois! Ses coteaux, ses caves creusées sous des quartiers anciens... Tant d'histoire escarpée a le coût du risque. Un service de l'Agglo le gère.

L'histoire de Blois est riche et passionnante. Ici comme ailleurs, des générations ont construit, creusé, au fil des guerres ou de la prospérité, imprimant dans le sous-sol une marque dont il faut désormais gérer les risques puisque la géographie de la ville, tout en pleins et déliés se prête aux risques d'éboulement. Un service a même été créé pour les diagnostiquer et les prévenir au sein de l'Agglo : le département environnement-risques sous la responsabilité d'Alexandre Prinnet et de l'élue Catherine Fourmond. A Blois, la prévention des risques (hors inondations, industriels ou nucléaires) concerne essentiellement les mouvements de terrain. Le service dédié se penche sur trois problématiques : les murs de soutènement, les caves et les coteaux. Les trois doivent être particulièrement bien entretenus et drainés pour éviter des infiltrations d'eau fatales à la stabilité des uns et des autres.

Pour cela, encore faut-il savoir qui est responsable de quoi. A priori, c'est simple, en matière de murs de soutènement, « légalement, le propriétaire du haut est responsable », explique Catherine Fourmond. Toutefois à Blois s'entremêlent propriétés privées et domaine public, notamment dans le quartier du château. Un casse-tête, tant sur le plan du diagnostic que celui de la « guérison », dont le coût est toujours plus élevé.

Caves et coteaux recensés

Pour plus de lisibilité, le service a fait appel au laboratoire des Ponts et Chaussées qui a fourni des études diagnostic très documentées. La première, datant de 2009-2010, identifie les secteurs les plus escarpés de la ville et les sites à surveiller. « Il a fallu beaucoup de temps pour faire ce recensement », rappelle Alexandre Prinnet. « Un gros travail a été fait sur la morphologie générale du coteau, les secteurs de fortes pentes présentant le plus gros risque. »

Pour les caves, autre gros volet des risques blésois, le même laboratoire a fourni une autre étude, recensant « les caves et cavités sur le territoire communal, sur la base de bibliographie provenant des archives départementales et municipales. Toutes les mentions de caves et leurs adresses ont été reportées sur le cadastre » et chacune fait l'objet d'une fiche. « On voit que des caves traversent les rues, certaines ont été murées, d'autres ont parfois trois niveaux », utilisés pour prélever la pierre de construction ou le stockage. « On va s'intéresser à ce qui est sous nos voiries et connaître les situations où une cave est sous plusieurs propriétés, c'est toujours intéressant de savoir s'il y a du vide sous soi... », poursuit Alexandre Prinnet.

Là encore, la limite de l'intervention publique commence en rive des propriétés privées et on ne peut forcer les portes pour savoir ce qui se cache en dessous. Un des secteurs les plus sensibles en la matière est celui du Bourg-Saint-Jean. Là comme dans trois autres sites, un suivi bisannuel avec indicateurs est effectué car « globalement, ça bouge. » Une cave du secteur devrait être comblée, mais, là encore, le nerf de la sécurité est l'argent: le coût du comblement est de 170.000 euros...

Repères

Des sous-sols capricieux

> Si l'on schématise, le sous-sol de Blois se compose essentiellement de calcaire (le long de la Loire et sous les coteaux) et d'argile. Cinq briqueteries existaient au XIXe siècle, plutôt au nord.

> Les caprices de l'argile ont provoqué fissures et gros dégâts dans des maisons rue Georges-Larcade et le quartier Saint-Georges, sous surveillance. A tel point que deux maisons neuves ont dû être reconstruites avec des fondations beaucoup plus profondes, suite à une étude de sols trop succincte.

Fantasmes

Depuis l'aube des temps, ou du moins l'Antiquité pour ce qui concerne Blois, l'homme a creusé pour s'abriter de la violence ou extraire la pierre nécessaire à ériger les maisons. Les caves ont servi de refuge, de lieu de stockage voire de culte. Pas étonnant donc que le monde sous-terrain titille notre imaginaire et notre âme d'enfant. Des lieux pouvant receler des trésors, abriter d'illustres fuites politiques ou religieuses, relier un monde à l'autre ou servir à fomenter d'obscurs complots... Tout est permis. Revenons sur terre, à Blois, selon les avis autorisés, l'essentiel des caves et celliers a servi de lieu de stockage et d'abri contre les bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale. Et tant pis pour les fantasmes!

Le Chiffre : 50.000

C'est, en euros, le budget annuel dont dispose le Département environnement-risques. Une enveloppe insuffisante pour entreprendre de gros travaux, pris en charge par d'autres services. La somme est partagée entre les travaux courants, par exemple au Grand-Reménier pour 2012. L'autre partie est affectée à la mise à jour du diagnostic existant et à « la hiérarchisation des urgences à traiter, ce qui permet d'avoir une visibilité budgétaire à long terme », indique Catherine Fourmond. Une gestion en cohésion avec l'adage: mieux vaut prévenir que guérir!

En Savoir Plus

Des ouvrages

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les aventures souterraines de la ville de Blois. Des caves et celliers nichés sous les demeures des vieux quartiers au sous-terrain du Grand-Reménier, sans oublier celui qui relie la Maison du Loir-et-Cher au château, nos colonnes ne suffisent pas! En revanche, le fonds local de la médiathèque Abbé-Grégoire dispose de quelques ouvrages à consulter sur place. Notamment, « Blois de A à Z », de Bruno Guignard, Éditions. Alain Sutton; « Le Souterrain refuge du Reménier ou du prieuré de Saint-Jean-en Grève à Blois », d'E.C. Florance, Blois, 1923...

Claire Flouard

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2013/01/31/Ce-qui-fait-le-charme-de-Blois-en-fait-aussi-les-risques>

LOCHES - CULTURE SOUS ROCHE

26/01/2013

Ces deux lieux sans pareil sont chacun à un bout de la ville. Il y a la galerie Marcel, rue des Roches, à condition de grimper sur le coteau. Là, restaurés patiemment par Valérie et Jean-Marc Vuillaume, deux anciens pressoirs troglodytes, côte à côte, se sont mués en un lieu d'exposition depuis la fin 2011. Autour d'eux gravite l'association Le Père Marcel, que l'on peut rencontrer sur le marché de Loches, au coin de la place du marché aux légumes. Elle promeut la simplicité dans le mode de vie. Toujours troglodyte, mais un peu différent, le théâtre du Rossignolet (notre photo), créé cette année par Christopher Lacassagne dans la rue du même nom, accueille des expositions et bientôt, espère-t-il, des spectacles.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2013/01/26/Culture-sous-roche>

--- SFES ---

Fondée en 1971, la Société Française d'Etude des Souterrains (SFES) est une société savante qui a pour vocation principale l'étude des cavités artificielles creusées par l'homme (souterrains aménagés, carrières, troglodytes, ...). La SFES regroupe des personnes de tous horizons, archéologues amateurs et professionnels, spéléologues, historiens, mythologistes ou simple curieux, réunies par l'intérêt porté à tous les domaines de recherche concernant le monde souterrain. La SFES constitue un espace d'échanges entre tous les spécialistes des souterrains. Pour cela, elle publie une revue trimestrielle Subterranea et organise un congrès annuel.

Pour devenir membre de la Société Française d'Etude des Souterrains envoyez-nous un e-mail chez troglo21@yahoo.fr avec votre adresse postale. Nous vous ferons parvenir de plus amples informations sur la SFES et une fiche d'adhésion.

Prix de la cotisation:

35 euros pour une personne

40 euros pour un couple

20 euros pour les étudiants

20 euros pour les personnes en difficulté économique

50 euros pour les sociétés

VISITEZ le site Internet de la SFES : <http://www.souterrains.eu>